

La réussite au CAP et au BEP, session 2018

► À la session 2018, 184 500 candidats au CAP y compris agricole et 146 600 candidats au BEP y compris agricole ont obtenu leur diplôme. Les taux de réussite aux deux examens, qui atteignent 84,7 % pour le CAP et 83,9 % pour le BEP, sont en hausse par rapport à la session 2017 (respectivement +1,3 point et +1 point).

Hélène Michaudon, DEPP-B1

► À la session 2018, 184 500 candidats au CAP y compris agricole et 146 600 candidats au BEP y compris agricole ont obtenu leur diplôme. Les taux de réussite aux deux examens, qui atteignent 84,7 % pour le CAP et 83,9 % pour le BEP, sont en hausse par rapport à la session 2017 (respectivement + 1,3 et + 1 point). Les filles réussissent mieux que les garçons, avec un écart de 1,6 point pour le CAP et de 4,6 points pour le BEP ► **figure 1**. Cet écart de réussite au CAP en faveur des filles s'est résorbé depuis la session 2008, où il était de 4,5 points ; en revanche, il reste élevé pour le BEP.

Selon leur mode de formation, les lauréats au CAP présentent des profils par âge différents ► **figure 2**. Ceux qui viennent d'établissements scolaires, et qui intègrent le CAP après la classe de troisième, devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen. Mais 44 % ont 18 ans, soit un an de retard. Les élèves « à l'heure » ont une meilleure réussite que ceux qui sont en retard d'un an. 67 % des apprentis admis au CAP sont âgés de 17 à 19 ans, et les candidats « à l'heure » obtiennent également de meilleurs résultats. À partir de 20 ans, la réussite s'améliore avec l'âge. Les autres diplômés du CAP (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance) sont en moyenne plus âgés, et ce sont les trentenaires qui ont parmi eux le meilleur taux de réussite (86,3 %).

Les lauréats au BEP ont également un profil par âge différent selon le mode de formation ► **figure 3**. Ceux qui sont inscrits dans un établissement scolaire, ou ceux qui passent cet examen par voie d'apprentissage ont souvent un an de retard au moment de l'examen, et des taux de réussite inférieurs à ceux des élèves « à l'heure ».

1 Évolution des taux de réussite au CAP et au BEP selon le sexe, en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CAP											
Garçons	78,8	79,0	79,6	81,0	82,0	82,3	82,6	83,1	83,6	83,0	84,0
Filles	83,3	83,9	84,1	85,2	85,7	85,9	85,0	84,8	84,9	83,7	85,6
Ensemble	80,7	81,2	81,6	82,7	83,5	83,8	83,7	83,8	84,2	83,4	84,7
BEP											
Garçons	74,3	73,8	73,2	76,6	79,0	81,7	80,4	79,5	81,2	81,0	81,9
Filles	79,7	77,3	79,9	77,1	79,5	85,0	84,1	83,1	85,8	85,2	86,4
Ensemble	76,7	75,4	76,3	76,9	79,3	83,3	82,2	81,2	83,3	82,9	83,9

► **Champ** : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information OCEAN et enquête n° 4, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 19.29. © DEPP

2 Répartition des lauréats au diplôme du CAP selon l'âge et le statut¹, session 2018

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	127	89,4	18	90,0	12	80,0	157	88,7
17 ans	23 426	90,3	12 104	88,7	237	70,5	35 767	89,6
18 ans	31 421	84,6	18 541	80,7	3 018	77,1	52 980	82,7
19 ans	8 999	82,8	10 485	81,7	3 814	77,1	23 298	81,3
20 ans	3 320	85,3	6 577	84,8	2 953	77,0	12 850	83,0
21 ans	1 271	88,3	4 208	88,5	2 546	77,7	8 025	84,7
22 ans	594	90,0	2 815	90,7	2 191	78,4	5 600	85,4
23 ans	309	90,6	1 887	91,0	2 008	80,0	4 204	85,4
24 ans	233	91,7	1 308	91,6	1 871	82,7	3 412	86,5
25 ans	1 147	90,2	1 014	92,7	1 645	81,5	3 806	86,8
26-29 ans	-	-	1 516	93,7	6 531	84,2	8 047	85,9
30-39 ans	-	-	374	94,0	14 811	86,3	15 185	86,5
40 ans ou plus	-	-	109	93,2	11 070	83,9	11 179	83,9
Total	70 847	86,5	60 956	84,9	52 707	82,3	184 510	84,7
<i>dont filles</i>	29 151	89,5	16 263	88,4	38 311	81,8	83 725	85,6

► **Champ** : France métropolitaine + DOM.

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information OCEAN et enquête n° 4, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 19.29. © DEPP

Les spécialités de la production sont majoritaires parmi les lauréats du CAP ; à l'inverse, les spécialités des services dominent pour le BEP ► **figure 4**. Pour le CAP, les métiers de « l'Agroalimentaire, alimentation et cuisine » regroupent 18 % des admis. Dans le domaine des services, trois groupes de spécialités se démarquent : « Travail social », qui n'est constitué que de la spécialité « Petite enfance »

(15 % des admis), « Coiffure, esthétique, autres services aux personnes » (9 % des admis) et « Commerce et vente » (7 % des admis). Quatre groupes de spécialités de BEP - « Commerce, vente », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », « Secrétariat, bureautique », « Électricité, électronique » - représentent à eux seuls 64 % des lauréats. ■

3 Répartition des lauréats au diplôme du BEP selon l'âge et le statut ¹, session 2018

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	390	88,6	7	77,8	9	81,8	405	88,2
17 ans	73 983	87,8	1 740	93,7	928	80,3	76 651	87,8
18 ans	47 786	81,4	1 552	87,0	1 441	72,3	50 779	81,3
19 ans	9 741	75,5	802	85,9	992	66,4	11 535	75,2
20 ans	2 874	75,9	498	85,0	403	66,9	3 775	75,9
21 ans	760	76,3	232	83,2	148	68,5	1 140	76,5
22 ans	215	72,4	144	91,1	94	72,3	453	77,4
23 ans	113	83,7	103	88,0	83	75,5	299	82,6
24 ans	38	86,4	79	90,8	67	90,5	184	89,8
25 ans	146	88,0	59	90,8	61	82,4	266	87,2
26-29 ans			93	89,4	168	84,0	261	85,9
30-39 ans			19	79,2	366	88,2	385	87,7
40 ans ou plus			5	83,3	482	88,1	487	88,1
Total	136 046	84,1	5 333	88,8	5 242	74,7	146 621	83,9
dont filles	64 221	86,7	1 343	89,7	2 456	76,1	68 020	86,4

► **Champ** : France métropolitaine + DOM.

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information OCEAN et enquête n° 4, Système information du ministère en charge de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 19.29. © DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.29 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder à aux **figures**, ainsi qu'à l'encadré « **Source, champ et définitions** » ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données (xls) ».

4 Répartition des admis au CAP et BEP selon la spécialité, session 2018

Groupes de spécialités de diplôme		CAP ¹		BEP ¹	
		Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
200	Technologies industrielles fondamentales	-	-	581	80,5
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	846	84,8	-	-
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	82	98,8	1 928	92,2
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 740	95,4	1 141	87,3
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	741	95,5	2 307	92,3
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	134	95,7	1 664	88,3
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 066	94,2	4 902	84,6
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	122	89,1	547	88,2
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	33 776	83,3	5 424	88,4
222	Transformations chimiques et apparentées	4	n.s	247	87,0
223	Métallurgie	706	86,1	-	-
224	Matériaux de construction, verre, céramique	390	91,1	143	94,1
225	Plasturgie, matériaux composites	107	87,0	381	82,3
226	Papier, carton	3	n.s	-	-
227	Énergie, génie climatique	3 023	84,6	3 109	74,0
230	Spécialités pluritechno. génie civil, construction, bois	1 023	79,9	2 158	75,7
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 821	92,7	1 056	86,1
232	Bâtiment : construction et couverture	4 563	78,5	813	78,5
233	Bâtiment : finitions	7 913	81,5	1 064	75,7
234	Travail du bois et de l'ameublement	7 367	83,7	3 191	82,0
240	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	354	86,1	11	n.s
241	Textile	123	92,5	-	-
242	Habillement	1 877	86,7	2 458	82,6
243	Cuir et peaux	712	93,8	205	86,5
250	Spécialités pluritechno en mécanique-électricité	-	-	6 329	85,0
251	Mécanique générale et de précision, usinage	679	85,5	2 618	82,5
252	Moteurs et mécanique auto	15 877	87,8	-	-
253	Mécanique aéronautique et spatiale	870	95,5	-	-
254	Structures métalliques	9 970	85,3	420	76,6
255	Électricité, électronique	4 815	81,2	18 388	82,9
Total spécialités de la production		101 704	84,7	61 085	83,5
300	Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	-
311	Transport, manutention, magasinage	4 847	87,7	2 828	85,8
312	Commerce, vente	13 802	86,3	30 688	83,6
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	715	87,4	927	85,4
323	Techniques image et son, métiers connexes du spectacle	231	81,3	1 792	88,3
324	Secrétariat, bureautique	-	-	18 113	75,7
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	3 091	96,7	26 645	91,5
331	Santé	76	86,4	530	87,5
332	Travail social	28 073	82,4	-	-
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	8 015	84,4	3 351	83,3
336	Coiffure, esthétique et autres soins	17 331	83,3	10	n.s
340	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	2 268	84,4	-	-
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	800	85,7	652	79,6
344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	3 557	92,7	-	-
Total spécialités des services		82 806	84,7	85 536	84,2
Ensemble des spécialités		184 510	84,7	146 621	83,9
Session 2017, toutes spécialités		190 371	83,4	146 791	82,9
Spécialités de la production		104 302	83,6	63 084	82,8
Spécialités des services		86 069	83,1	83 707	83,0

► **Champ** : France métropolitaine + DOM.

1. Y compris les données de l'enseignement agricole.

Lecture : à la session 2018, 84,7 % des candidats au CAP dans une spécialité des services ont obtenu leur diplôme.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information OCEAN et enquête n° 4, Système information du ministère en charge de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 19.29. © DEPP